

Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 2 (1846-1849)
Heft: 19

Vereinsnachrichten: Séance particulière du 19 juillet 1848

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les claies d'Avril, préférables à ces dernières, n'en sont pas exemptes non plus. L'appareil de M. Chavannes doit y parer: il peut s'enlever et se placer à volonté, avec la plus grande facilité; les cocons logés dans son intérieur n'y sont point gênés; il est peu coûteux et prêt à l'avance. Il se compose de treillis perpendiculaires faits avec des rubans de bois de sapin, placés les uns à côté des autres à la distance d'un pouce. Les treillis sont maintenus en position par des liteaux qui les enchaissent par leur extrémité de distance en distance. L'appareil monté forme un carré long porté par les pieds que lui fournissent les liteaux, à la hauteur de cinq pouces au-dessus des vers. Chaque carré mesure deux et demi à trois pieds de long, sur une largeur égale à celle des couches où reposent les chenilles. Des rubans de bois descendant de distance en distance sur celles-ci pour leur servir d'échelles. Le tout se monte et démonte sans difficulté pour enlever la bourre et les cocons et le remettre en état de service.

Dans cette séance la Société reçoit de la Société des sciences naturelles de Berne :

Mittheilungen der naturforschenden Gesellschaft in Bern;
N°s 127 à 129.

Table des matières. — Observations sur l'éclipse de lune du 19 mars 1847; par M. Wolf. — Sur l'eau distillée de feuilles de pêcher; par M. Fellenberg. — Séparation du sulfate de soude d'avec le carbonate; par le même. — Observations sur les baccillariées; par M. Perty.

SÉANCE PARTICULIÈRE DU 19 JUILLET 1848.

Présidence de M. le Dr Aug. Chavannes.

Le *Président* annonce qu'un Catalogue de plantes cryptogames, rédigé par M. R. Blanchet, est déposé aux archives de la Société, à la disposition des botanistes qui

voudraient le consulter ou mieux encore, s'occuper de la publication de la seconde partie du Catalogue des plantes du Canton de Vaud.

Le *Président* donne lecture d'une lettre du Conseil d'Etat, accompagnant l'envoi d'une somme de cent francs destinée à aider la Société dans la publication de ses Bulletins. Le Bureau est chargé de témoigner au Conseil d'Etat les remerciements de la Société.

M. *Aug. Chavannes* place sous les yeux de l'assemblée un crâne d'homme, découvert récemment par M. *Troyon* dans les tombeaux de Bel-air (Cheseaux). Dans cette localité, M. *Troyon* a constaté qu'il existe trois couches superposées de tombeaux ; la plus superficielle renferme, outre des ossements, des débris d'armes et d'instruments, signes d'une civilisation avancée. La seconde n'offre que des anneaux, des agrafes, etc. La troisième n'a fourni jusqu'ici que des ossements. Le crâne actuel, retiré de cette dernière couche, est assez bien conservé et ne porte les traces d'aucune maladie. Les dents sont usées, mais en fort bon état. L'âge serait celui de la dernière période de l'âge viril. L'angle facial est extrêmement aigu. La ligne circulaire de *Blumenbach* offre un fort rétrécissement dans sa portion frontale. La base du crâne, appréciée selon la méthode de *Owen*, présente le trou occipital très en arrière. Les deux lignes tangentes aux temporaux et aux pommettes, de *Pritchard*, se rencontrent promptement au-dessus de la tête. A tous ces égards, ce crâne s'éloigne extrêmement de tous ceux des nations civilisées connues, tandis qu'il se rapproche infiniment de ceux des anciens Péruviens dessinés par *Tschudy*. La troisième variété de ces crânes (*Müller's*

Archiv.) n'en diffère que par un occipital plus aplati, plus allongé supérieurement et partagé horizontalement par une suture. La structure du crâne de Bel-air se retrouve chez les Nègres, les Esquimaux et les Sauvages du nord de l'Amérique. Ne faut-il pas y lire la preuve que les races primitives de tous les pays se ressemblaient entre elles, et qu'au lieu de prendre pour type la race caucasique, race perfectionnée, ennoblie, on doit plutôt admettre comme race typique l'homme sauvage primitif, de Tschudy, ou celui des nations non civilisées du nouveau et de l'ancien continent? La comparaison du crâne des chiens primitifs et sauvages avec celui du chien domestique, conduit à la même conséquence.

SÉANCE PARTICULIÈRE DU 2 AOUT 1848.

Présidence de M. le D^r Aug. Chavannes.

Cette séance est entièrement consacrée à entendre les rapports verbaux des membres qui ont assisté aux réunions annuelles de la Société helvétique, à Soleure.

La Société ajourne ses séances jusqu'en novembre.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 15 NOVEMBRE 1848.

Présidence de M. le D^r Aug. Chavannes.

Sur la proposition de M. le colonel Davall, la Société reçoit comme membres ordinaires MM. *V. de Gautard, Ed. Coureau et Al. Davall*, et sur celle de M. A. Chavannes, M. *G. Perdonnet*, avec le même titre.

Passant au renouvellement annuel du Bureau, l'assemblée nomme :